

l'hôtel de ville

l'hôtel de ville

Christelle Corolleur - communication@aire-sur-adour.fr

L'évêché d'Aire remonte au VI^{ème} siècle, son premier évêque est connu dès 506. Les diocèses d'Aire et de Dax furent supprimés en 1790 par la Constitution Civile du Clergé. Les 2 anciens diocèses furent alors rattachés au diocèse de Bayonne.

En 1822, le diocèse d'Aire fut rétabli et devint évêché d'Aire et de Dax. Le siège fut transféré à Dax en 1933. Depuis 506 jusqu'à 1790, on dénombre 80 évêques d'Aire. De 1823 à nos jours on compte 11 évêques supplémentaires. Le bâtiment de l'évêché fut détruit en 1569, pendant les Guerres de Religion (ce sont les troupes de Montgomery). Le bâtiment fut reconstruit en 1627 par l'évêque Gilles Boutault (1625-1649), ce sera « une des plus belles maisons épiscopales du royaume ».

À la fin du XVII^{ème} s., l'évêque d'Aire Jean-Louis de Fromentières (1673-1684) donna au palais épiscopal sa disposition d'aujourd'hui, il l'a enrichi d'un secrétariat, de jardins et d'ombrages (le parc municipal) et d'une orangerie, considérée comme une des plus belles du royaume et une des plus célèbres : 119 orangers, citronniers, bergamotiers, cèdres et un grand pied d'aloès avec leurs caisses peintes en rouge. À la place du marché couvert, se trouvait autrefois le fenil, des greniers et un jardin. La bibliothèque est un ancien grenier, plus tard secrétariat de l'évêché. La partie ouest de l'évêché (contre la rue Gambetta) était autrefois un peu plus grande puisqu'il manque environ 10 m sur la place de la cathédrale, cette partie ayant été enlevée pour agrandir la place du marché sur la cathédrale vers 1910. Le palais épiscopal fut abandonné à la Révolution Française du fait de la suppression de l'évêché d'Aire ; les prélats s'y réinstallèrent au milieu du XIX^{ème} s., mais peu de temps car ils préférèrent résider à Dax.



En ce qui concerne la mairie : en 1825, la ville acheta une maison en plein centre ville pour y mettre la mairie, la justice de paix, l'école et la halle, mais elle ne l'occupa qu'en 1871, 2 ans après que tous les travaux soient terminés. Cet hôtel de ville se situait dans la rue principale d'Aire (aujourd'hui rue Gambetta) et cet immeuble abrite aujourd'hui les locaux du Crédit Agricole. En 1905, avec la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'évêché d'Aire dut abandonner son palais épiscopal, l'évêché et ses annexes deviennent propriété de la commune en 1911. Le bâtiment abrita un hôpital militaire entre 1914 et 1919.

En 1922, un projet apparut : il s'agissait de vendre l'hôtel de ville (rue Gambetta) et de transférer à l'évêché les services municipaux ; ce fut réalisé en 1927. L'ancien évêché devint donc Hôtel de ville, Hôtel des postes et bureau de la perception et bureau de la Régie Municipale d'électricité. Au 1^{er} étage, il y avait les services du secrétariat municipal, bureaux du maire et du secrétaire principal. Les ateliers et dépôt de matériel de la mairie se situaient dans les vastes locaux de l'Orangerie.

Les municipalités successives ont essayé d'embellir l'hôtel de ville en achetant par exemple des œuvres d'art aujourd'hui exposées dans certaines salles ou en aménageant au mieux des salles de l'hôtel de ville. Des grilles fermaient la halle qui se situait au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de ville (rue Gambetta). En 1928, elles furent données à la ville par Mr Eugène Milliès-Lacroix. Pour les placer, les murs d'entrée de l'ancien évêché (contre la rue Gambetta) furent démolis ; les élèves de l'Ecole Pratique (ancien L.P) furent chargés de les restaurer et de les transformer. Ces grilles avaient été endommagées à plusieurs reprises par des camions n'ayant pas pu s'arrêter après avoir descendu la côte du Mas : en 1935, janvier 1936, 1943. Mais, c'est le 17 juin 1954 que le conseil municipal prit la décision suivante : afin de faciliter la circulation aux abords du marché couvert, le conseil décide d'enlever la grille à l'entrée de la cour de l'Hôtel de Ville et de la replacer à l'entrée du parc. Le 17 juin 1954, le conseil municipal décida d'enlever la grille à l'entrée de la cour de l'Hôtel de Ville et de la replacer à l'entrée du parc et cela afin de faciliter la circulation aux abords du marché couvert.

Non



L'Hôtel de ville
aujourd'hui